tion « magique » des répétitions est douteuse : les dieux sont, sinon sourds, du moins lointains ; pour se faire entendre d'eux, il faut répéter, de même qu'à l'époque impériale, on essaiera de s'approcher de la statue du dieu pour lui parler. Enfin, la prière d'Iguvium est unique par son caractère épigraphique : on regrette la perte des livres des pontifes... M. GUITTARD confirme qu'il n'a ici voulu s'appuyer que sur des prières rituelles, laissant de côté les prières littéraires, comme celles qu'a étudiées JEANNERET chez Virgile par exemple.

VIII.

SÉANCE DU SAMEDI 12 DÉCEMBRE 1998

Président : M. A. ARCELLASCHI

Le Président ouvre la séance à 16 h. 40, en annonçant les festivités qui la suivront, puis donne la parole à M. DUMONT, Trésorier de la Société, pour le rapport financier sur l'année écoulée. La situation est saine, déclare ce dernier, chiffres à l'appui, mais les charges vont croissant, tandis que diminue le nombre des adhérents et que certains paiements de cotisation se font longuement attendre. Quant à placer en valeurs la somme déposée sur le compte chèque postal, comme on le suggère, cela rendrait plus difficile la perception de la subvention du C. N. R. S. — Après examen du bilan par les Commissaires aux comptes, ce rapport est approuvé à l'unanimité.

BILAN 1998

Recettes

compte bancaire	5435,47
compte postal	314058,34
vente Belles Lettres	105357,51
cotisations	114373,50
TOTAL	**539224,82**

Dépenses

Revue 75	136532,35
avance Revue 76	50000,00
frais de compte	1102,68
réunion de fin d'année 1997	5600,00
courrier	13935,13
cotisation F. I. E. C.	787,50
frais secrétariat général	1628,60
TOTAL PARTIEL	**209586,26**
réserve Revue 76	150000,00
réserve collection	150000,00
réserve frais engagés	29638,56
TOTAL	**539224,82**

COMPTES DE LA REVUE N° 75

RESSOURCES	
sociétaires	4752,00
vente Belles Lettres	105357,51
TOTAL	**151077,51**
COÛT	— 186532,35
DÉFICIT	35454,84

PRÉVISIONS 1999

ACTIF	
Réserves	329638,86
cotisations	120000,00
vente Belles Lettres	90000,00
TOTAL	**519638,86**
DÉPENSES	
Revue 76	190000,00
Frais	20000,00
cotisation F. I. E. C.	800,00
TOTAL	**210800,00**

M^me^ DUCOS, Secrétaire général, présente ensuite le rapport moral. La diversité des sujets des communications proposées cette année atteste la variété des centres d'intérêt de la Société, à laquelle rien de latin ne reste étranger — dans le temps comme dans l'espace, puisque la parole va être donnée ce jour à M. CALBOLI, Professeur à l'Université de Bologne, et que les sociétaires qui le voudront retrouveront en mai prochain leurs collègues de Barcelone en Catalogne. Quant à la revue, elle a été publiée en juillet comme d'usage; les auteurs de comptes rendus et de communications doivent envoyer leurs textes avant janvier, sous forme lisible et sur disquette de préférence, en se rappelant que les corrections d'auteur coûtent cher. Le C. N. R. S. souhaite par ailleurs voir apporter quelques modifications à la revue (tirage réduit, présentation modernisée, élargissement éditorial, résumés des communications en langues vivantes). Le Comité scientifique pourrait être élargi aux anciens Présidents de la Société; en attendant, M^me^ DUCOS a souhaité ouvrir le Bureau à ceux qui lui apportent leur concours dans diverses tâches, M^me^ CHAMBERT et M. ZARINI, auxquels elle adresse ses remerciements bien vifs; elle tient également à remercier M^me^ S. LUCIANI, qui a généreusement apporté son aide dans la relecture des épreuves. — Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

M. MICHEL, Administrateur, exprime ensuite son inquiétude sur le sort qui serait bientôt réservé au latin dans l'enseignement secondaire, où les options seraient limitées à deux, avec un volume horaire hebdomadaire d'une efficacité pédagogique nulle. Nous avons des amis, assure-t-il, comme M. POIROT-DELPECH, même si l'Académie française n'est hélas pas unanime : tous vont avoir à se mobiliser, dans l'union et sans esprit de vaine compétition. Enfin, M. MICHEL annonce une seconde nouvelle attristante : celle du décès de M. IJSEWIJN, sobre et enthousiaste érudit, mer-

veilleux agent de liens internationaux dans le domaine néo-latin. Il lui exprime, à titre posthume, sa gratitude et celle de la Société, ainsi que son admiration pour sa lutte courageuse contre une longue maladie, et demande une minute de silence à sa mémoire.

M. J.-M. ANDRÉ rappelle que M. GOMEZ PALLARES et la Société catalane d'études latines ont proposé d'organiser à Barcelone, les 7, 8 et 9 mai prochains, une séance scientifique et une réunion amicale avec notre propre Société; figureront au programme les visites d'Ampurias, du Musée de Barcelone, et de la Tarragone augustéenne et impériale. Quarante membres de la Société pourront y prendre part : ils devront s'inscrire à la mi-janvier et verser des arrhes fin janvier. L'Université de Barcelone participe généreusement aux frais.

Un nouveau Bureau est proposé au vote des présents pour l'année 1999 :

Administrateur :	M. MICHEL
Président :	M^me^ DANGEL
Vice-Président :	M. PIGEAUD
Secrétaire général :	M^me^ DUCOS
Rédacteur en chef :	M^me^ DUCOS assistée de M^me^ CHAMBERT et de M. ZARINI
Trésorier :	M. DUMONT
Commissaires aux comptes :	MM. FLOBERT, HELLEGOUARC'H, JAL et SERBAT.

Sur 57 votants, cette liste obtient 55 suffrages (2 bulletins blancs); le Bureau est donc élu.

Communication inscrite à l'ordre du jour :

M. G. CALBOLI, *Droit et rhétorique à Rome* (communication publiée dans ce volume).

Le Président ARCELLASCHI félicite l'orateur pour cette brillante leçon sur le passage du droit à la rhétorique et à la poésie, qui renouvelle bien des données traditionnelles. Il signale en passant, à propos de la *Médée* d'Ovide, que l'édition d'O. RIBBECK est fautive : il faut lire *ut* (non *uae*) *plena deo*.

M^me^ DANGEL remercie M. CALBOLI pour le « savoir total » qu'il a ici montré. Horace, ajoute-t-elle, réutilise des vers complets de Térence, à peine modifiés pour les besoins du mètre, ce qui pose le problème de la propriété des textes. Pour l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius*, une citation doit, de fait, être reconnaissable (et reconnue) comme telle, et s'insérer dans son nouveau contexte. — M. CALBOLI renvoie à Sénèque le Père, qui développe les mêmes thèmes avec de légères variations. Peut-on pour Horace, se demande-t-il, combiner une source rhétorico-poétique et une source juridique ? Peut-être par le biais du *furtum*; et c'est le *uates sacer* qui donnera au thème sa notoriété.

M^me^ DUCOS dit son intérêt et son admiration, au sujet de ce difficile passage de l'*Art poétique*. Horace se réfère à l'*occupatio*, notion ancienne en droit romain (II^e^ s. av. J.-C.), qui joue un rôle dans les débats sur la propriété et l'*ager publicus*; on comprend que, du fait de son ouverture, elle intervienne dans le débat littéraire. Le *furtum* est, pour sa part, un concept assez vague et extensif (dol, détournement de biens...). On a donc affaire à des notions juridiques larges, appliquées à des textes littéraires, et cela montre l'importance du thème du droit dans la littérature de Rome : l'utilisation de celui-ci peut même s'y faire poésie... — M. CALBOLI en

tombe d'accord, et évoque la *lex de modo agrorum* et l'*ager occupatorius* dans le discours *pro Rhodiensibus* de Caton, en 167 avant notre ère ; quant au *furtum*, ce n'est effectivement pas une notion claire. Comme on pouvait prendre des terres aux *deditícii*, on pouvait prendre la langue des Grecs ! Du reste, Aristote aussi emploie des termes juridiques dans sa *Rhétorique*.

Le Président ARCELLASCHI évoque enfin le problème de la délimitation exacte de la propriété des textes cités, dans le mode de citation antique (où commence et finit la « citation » ?).

Vincent ZARINI.

COMPTE RENDU DES SÉANCES

DU GROUPE ROMAND DES ÉTUDES GRECQUES ET LATINES (1998)

I.

SÉANCE DU SAMEDI 25 AVRIL 1998

tenue à Neuchâtel sous la présidence
de M. Adalberto GIOVANNINI

Deux conférences ont été entendues :

I. — M. Jean-Paul THUILLIER, directeur d'études à l'ENS, *Le sport romain : des fresques étrusques à la mosaïque africaine.*

En s'appuyant sur une riche documentation iconographique allant de l'époque archaïque à l'époque impériale, M. THUILLIER montre que la pratique du sport à Rome n'est pas d'origine grecque, mais étrusque. Les représentations montrent en effet que les techniques ne sont pas les mêmes et que les règles également sont, pour autant qu'on puisse en juger, différentes. Cela se vérifie notamment pour la lutte et la boxe. Mais le cas le plus remarquable est la course de char : alors qu'en Grèce l'aurige tient les rênes à la main, l'aurige romain a les rênes attachés autour de la taille. Cette technique est extrêmement dangereuse pour le conducteur du char, qui risque d'être piétiné et écrasé au cas où celui-ci se renverse. Pour se libérer, le conducteur porte à sa ceinture un petit poignard recourbé, semblable à une faucille, avec lequel il coupe les rênes auxquels il est attaché. Il n'en reste pas moins que les accidents mortels devaient être fréquents, et la nature humaine étant ce qu'elle est, les dangers que couraient les conducteurs devaient faire partie de la fascination du spectacle des courses de char.

II. — M. Michael SPEIDEL (Berne), *Les Romains sur l'Euphrate : nouvelles théories et nouvelles recherches archéologiques.*

M. SPEIDEL présente les fouilles d'urgence effectuées à Zeugma, sur l'Euphrate, auxquelles participe une équipe suisse patronnée par les universités de Berne et de Lausanne. Ce site, qui sera noyé en l'an 2000 par un lac artificiel, est extrêmement important car il gardait un des principaux passages sur l'Euphrate et représentait donc une position stratégique cruciale aussi bien pour le commerce que sur le plan militaire. Au premier siècle de l'empire, une légion romaine, dont le camp a pu être localisé grâce à des photographies prises par un satellite russe, fut stationnée à proximité de la ville. C'est surtout sur l'exploration de ce camp romain que se sont concentrées les activités de l'équipe suisse à Zeugma.

L'après-midi a été consacré à la visite du parc archéologique de Chanpréveyres, près de Neuchâtel, sous la direction de M. Beat ARNOLD, archéologue cantonal